

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 19 juin 2009

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham tenue le 19^{ème} jour du mois de juin 2009, à 16h00, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, située au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu qui est autorisé par la résolution numéro 08-02-029.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 : Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 : Martin Lamoureux
Siège numéro 3 : André McNicoll
Siège numéro 4 : Donald Duncan

Formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse Lise Bourgault.

Sont absents messieurs les conseillers :

Siège numéro 5 : Jean-Noël Massie
Siège numéro 6 : Robert Desforges

Est également présent :

Monsieur Jean D. Vachon, directeur général et trésorier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la Mairesse Lise Bourgault ouvre la séance à 16h00.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1.** Adoption de l'ordre du jour
- 2.** Approbation du projet de contrat à être signé avec « *LeM, experts-conseil Inc.* », promoteur retenu dans le dossier de revitalisation du centre-ville – Autorisation de procéder et mandat de signatures
- 3.** « Dossier Logements abordables au centre-ville » - Autorisation de procéder au transfert de propriété du lot numéro 753-103 au cadastre officiel du canton de Chatham et mandat de signatures

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

4. Dossier « Remembrement des terres » - Approbation de l'entente à intervenir avec la Société de développement économique Brownsburg-Chatham – Autorisation et mandat de signatures, le cas échéant
5. Dossier « Alimentation en eau potable du secteur Saint-Philippe-Est » - Mandat pour la préparation des plans et devis – Approbation de la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération ainsi que de la formation d'un comité de sélection
6. Procéder à des demandes de subvention disponible dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO) auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec pour les travaux à être effectués sur la rue Saint-Joseph – Autorisation et mandat de signature – Corrections apportées à la résolution numéro 09-05-140
7. Dossier « Élections 2009 » - Résolution d'intention du Conseil municipal d'autoriser le vote par correspondance pour les non résidents aux prochaines élections municipales
8. Demande de commandite du Club de curling Brownsburg – Publicité (panneau, disponibilité d'heures pour la population ou de cours pour les jeunes)
9. Résultat de l'ouverture de soumission par invitations pour le nettoyage et l'inspection télévisée de l'égout existant sur la rue Principale entre les rues Saint-Joseph et Woodbine et octroi de mandat
10. Varia
11. Période de questions et
12. Levée de la séance extraordinaire.

09-06-211

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QUE les points « 2 et 4 » doivent être reportés à une séance ultérieure ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE les points « 2 et 4 » doivent être reportés à une séance ultérieure.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du projet de contrat à être signé avec « LeM, experts-conseil Inc. », promoteur retenu dans le dossier de revitalisation du centre-ville – Autorisation de procéder et mandat de signatures

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

09-06-212

« DOSSIER LOGEMENTS ABORDABLES AU CENTRE-VILLE » - AUTORISATION DE PROCÉDER AU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU LOT NUMÉRO 753-103 AU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM ET MANDAT DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution numéro 08-08-300, le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham a déjà manifesté son intention de procéder au transfert de propriété du terrain sur lequel sont maintenant en cours de construction lesdits logements abordables, à l'entrepreneur retenu, soit « *Les Investissements Chambourg Inc.* » ;

CONSIDÉRANT QUE, pour des raisons de financement, la propriété du lot numéro 753-103 du cadastre officiel du canton de Chatham doit être transférée à l'entrepreneur « *Les Investissements Chambourg Inc.* » ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le transfert de propriété du lot numéro 753-103 du cadastre officiel du canton de Chatham à « *Les Investissements Chambourg Inc.* »; le tout conformément au programme de Logements Abordables de la *Société d'habitation du Québec*.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également la Mairesse, madame Lise Bourgault, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe, M^c Marie-Josée Larocque, notaire, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution, notamment le transfert de propriété du lot numéro 753-103 au cadastre officiel du canton de Chatham.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE tous les honoraires professionnels, notaire et arpenteur - géomètre, seront assumés par « *Les Investissements Chambourg Inc.* ».

Adoptée à l'unanimité

Dossier « Remembrement des terres » - Approbation de l'entente à intervenir avec la Société de développement économique Brownsburg-Chatham – Autorisation et mandat de signatures, le cas échéant

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipale.

09-06-213

DOSSIER « ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SECTEUR SAINT-PHILIPPE-EST » - MANDAT POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS – APPROBATION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS ET DES CRITÈRES DE PONDÉRATION AINSI QUE DE LA FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du projet de soumission par appel d'offres public, pour services professionnels relativement à la préparation de plans et devis pour effectuer les travaux d'alimentation en eau potable du secteur Saint-Philippe-Est, et plus spécifiquement de la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération ainsi que la formation d'un comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve la grille d'évaluation des soumissions et des critères de pondération soumis ainsi que la formation du comité de sélection, lequel sera composé des personnes suivantes, à savoir :

- Le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon
- La greffière et directrice générale adjointe, M^c Marie-Josée Larocque, notaire; et
- Le directeur des travaux publics, monsieur Sylvain Allard.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

09-06-214

PROCÉDER À DES DEMANDES DE SUBVENTION DISPONIBLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (PRECO) AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC POUR LES TRAVAUX À ÊTRE EFFECTUÉS SUR LA RUE SAINT-JOSEPH – AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURE – CORRECTIONS APPORTÉES À LA RÉOLUTION NUMÉRO 09-05-140

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution numéro 09-05-140, le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorisait la présentation de demandes de subvention dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO)* auprès du *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec*, et ce, afin de pouvoir procéder à des travaux de réhabilitation d'aqueduc, d'égout, de pavage, de rue, de bordures et de trottoirs doivent être effectués sur la rue St-Joseph ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux que souhaite réaliser la Ville de Brownsburg-Chatham sont considérés comme prioritaires à court terme (horizon maximal de 5 ans) au plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées approuvé par le Conseil municipal ainsi que par le *ministère des Affaires municipales, des Régions et Occupation du territoire* ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à compléter et à signer un formulaire de présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO) pour chacun des projets suivants, à savoir :

- Réhabilitation et remplacement des conduites d'eau potable et remplacement des conduite d'eaux usées sur la rue St-Joseph ; et
- Remplacement des conduites d'eau potable sous la rue St-Joseph.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham s'engage à payer sa part des coûts admissibles pour la réalisation de ces projets.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise finalement la Mairesse, madame Lise Bourgault, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe, M^e Marie-Josée Larocque, notaire, à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution, notamment tous les protocoles d'entente nécessaires à la réalisation de ces projets d'infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

09-06-215

DOSSIER « ÉLECTIONS 2009 » - RÉSOLUTION D'INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUTORISER LE VOTE PAR CORRESPONDANCE POUR LES NON RÉSIDENTS AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE l'article 582.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* prévoit que le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur le vote par correspondance est maintenant en vigueur ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, toute municipalité qui veut permettre, pour les élections générales du 1^{er} novembre 2009, à toute personne qui est inscrite comme électeur sur la liste électorale à titre de personne non domiciliée, de voter par correspondance, doit, avant le 1^{er} juillet 2009, adopter une résolution à cet effet ;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du Conseil municipal de permettre, pour les élections générales du 1^{er} novembre 2009, à toute personne qui est inscrite comme électeur sur la liste électorale à titre de personne non domiciliée, de voter par correspondance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désire permettre, en vertu de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, pour les élections générales du 1^{er} novembre 2009, à toute personne qui est inscrite comme électeur sur la liste électorale à titre de personne non domiciliée, de voter par correspondance.

QU'une copie de cette résolution soit transmise, dans les plus brefs délais, à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'au Directeur général des élections.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

09-06-216

DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB DE CURLING BROWNSBURG – PUBLICITÉ (PANNEAU, DISPONIBILITÉ D’HEURES POUR LA POPULATION OU DE COURS POUR LES JEUNES)

CONSIDÉRANT la demande de commandite effectuée par le Club de Curling Brownsburg ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le versement d’une aide financière au Club de Curling Brownsburg, au montant de 3 000\$, pour des heures de glace pour la saison 2009-2010.

QU’UN programme d’utilisation des heures sera monté en conséquence par le directeur des loisirs.

Adoptée à l’unanimité

09-06-217

RÉSULTAT DE L’OUVERTURE DE SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR LE NETTOYAGE ET L’INSPECTION TÉLÉVISÉE DE L’ÉGOUT EXISTANT SUR LA RUE PRINCIPALE ENTRE LES RUES SAINT-JOSEPH ET WOODBINE ET OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation de « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés* » suite à l’ouverture des soumission par invitations pour le nettoyage et l’inspection télévisée de l’égout existant sur la rue Principale entre les rues Saint-Joseph et Woodbine, à savoir :

Colmatec Inc. : 7 730,23\$, toutes taxes incluses.

MSC Réhabilitations Inc. : 12 562,99\$, toutes taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham retienne le plus bas soumissionnaire conforme, soit « *Colmatec Inc.* », pour effectuer les travaux de nettoyage et d’inspection télévisés de l’égout existant sur la rue Principale entre les rues Saint-Joseph et Woodbine, pour un montant de 7 730,23\$, incluant les taxes applicables.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le trésorier, monsieur Jean Vachon, à procéder, une fois les vérifications faites et s’être assuré de la bonne exécution des travaux, à procéder au paiement de « *Colmatec Inc.* ».

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le montant de ses travaux sera payé à même la subvention reportée de la Société de financement des infrastructures locales – SOFIL suite au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec aux municipalités du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des contribuables posent des questions sur différents dossiers et madame la Mairesse, Lise Bourgault, leur répond.

09-06-218

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 16h35, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Lise Bourgault,
Mairesse

Jean Vachon, MA, MBA, PMP
Greffier par intérim